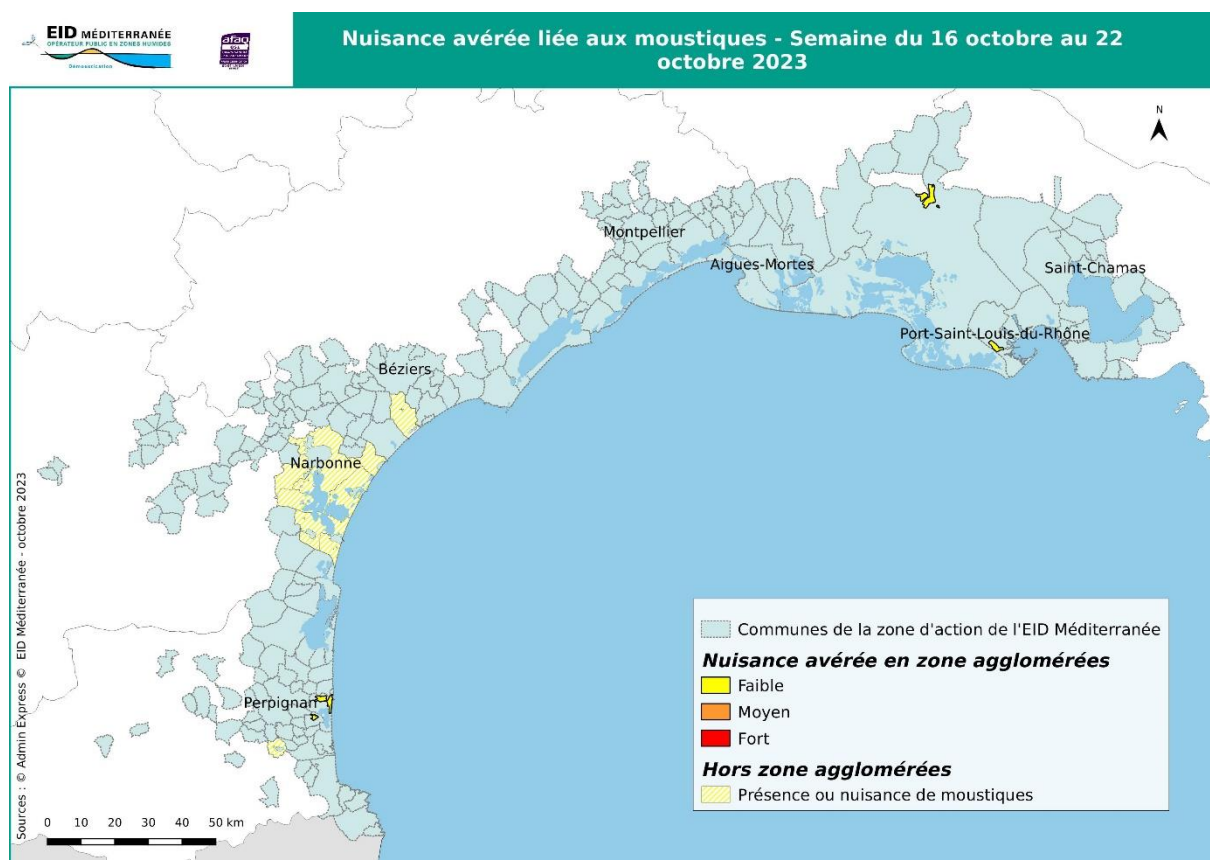


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 16 au 23 octobre 2023



Au cours de la semaine du 16 octobre 2023 :

Peu à peu, les nuisances résiduelles imputables aux moustiques « ruraux », issus de zone humides, et liées aux événements survenus en septembre s'estompent.

Un nouvel épisode, provoqué par les entrées maritimes, est en cours sur le littoral et pourrait être accompagné de pluies, localement.

Pour faire face aux importantes superficies de zones humides submergées et en cours de prospection depuis ces derniers jours, les premières larves d'*Aedes detritus* et d'*Aedes caspius* ont été traitées par avion vendredi et dimanche derniers sur 435 hectares, portant le total annuel intermédiaire à 18 426 hectares traités, contre plus de 27 150 ha en moyenne des 5 exercices précédents 2018 - 2022.

En secteurs urbains et agglomérés, on retrouve progressivement une certaine normalité avec la baisse des températures, ce qui ne signifie pas qu'il ne faut pas rester vigilant vis-à-vis des moustiques-tigres, dont les petits gîtes larvaires sont mis en eau par les pluies.

À compter du 23 octobre 2023 :

Peu de nouveaux risques de nuisances liées aux moustiques traditionnels, hormis dans quelques secteurs sensibles.

Les vents de mer sont annoncés forts partout, ce lundi 23 octobre. Par endroits, ils pourraient être accompagnés de pluies. Les niveaux d'eau vont encore augmenter dans les zones humides à submersions temporaires, halophiles et semi-halophiles, favorables aux *Aedes detritus* comme aux *Aedes caspius*. La température moyenne de l'eau se situe à 9 h aux alentours de 18°C.

La planification des traitements antilarvaires par avion et par hélicoptère devra composer dès mardi 24 octobre avec des prévisions météorologiques défavorables. La réalisation de traitements par voie terrestre complètera les interventions aériennes mais il faudra, là aussi, composer avec les hauteurs d'eau.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Sous l'influence des vents de mer, les niveaux d'eau des zones humides sensibles à cette origine de mise en eau sont montés, ce qui a nécessité, vendredi 20.10, le traitement d'une cinquantaine d'hectares autour de l'étang de Berre et sur une importante surface en eau à l'embouchure du Grand-Rhône où l'accès pedestre a été rendu difficile de par la conjugaison du coup de mer et du débit du Rhône, multiplié par 3 en 24 heures. La pluviométrie n'est pas marquante (20 mm maximum). Les prospections fines engagées détermineront les parcelles aux forts potentiels d'éclosions, proches des zones urbanisées où se concentreront les prochaines interventions. Quelques risques de piqûres sont possibles en fin d'après-midi, si la météo est clémente, à Arles et à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

► **Gard** : Concernant les espèces rurales, pas de nuisance constatée actuellement et le risque est négligeable pour la semaine en cours. Le vent marin souffle toujours fortement. La houle reste élevée et le fort coup de mer de la semaine passée a immergé les milieux bas et les arrière-dunes, comme à l'Espiguette (Grau-du-Roi). Dans le même temps, les pluies abondantes du piémont cévenol et de la plaine gardoise ont entraîné les crues du Vidourle et du Vistre, inondant notamment les prés du Cailar (Clapières) et de Saint-Laurent (Carbonnière). Sur le littoral, par contre, les précipitations sont restées très faibles, inférieures à 5 mm au Grau-du-Roi. Les éclosions d'œufs sont suivies.

► **Hérault** : Les dernières précipitations sont restées assez faibles. On enregistre un maximum de 10 mm sur le bassin de Thau. Toutefois, le fort coup de mer entraîne des mises en eau importantes et génère des éclosions d'*Aedes detritus* et d'*Aedes caspius*. Les prospections sont en cours sur l'ensemble des bordures d'étangs de la zone d'action, notamment l'étang de Thau et les étangs palavasiens. Les premiers traitements terrestres mécanisés débiteront dès que possible, suivis de traitements par voie aérienne. Pour l'heure, aucune nuisance notable imputable aux *Aedes* des marais n'est à signaler.

► **Aude** : Quelques *Aedes* des marais récalcitrants peuvent occasionner des désagréments hors des zones agglomérées, particulièrement dans l'après-midi. Le coup de mer a généré d'importantes surfaces submergées et les premières éclosions larvaires ont été observées dès le 19. Des traitements par voie terrestre et surtout par avion ont été mis en œuvre dès vendredi et dimanche derniers sur près de 400 hectares de zones humides au total et seront poursuivis cette semaine. Il a été relevé 25 mm de pluie tombés dans la nuit du 22 au 23 octobre à Narbonne. Le risque de nuisance imputable aux moustiques « ruraux » est faible, en cette première semaine de vacances. Quant au moustique-tigre, espèce urbaine, il reste encore actif.

► **Pyrénées-Orientales** : S'il n'a quasiment pas plu (une dizaine de mm tout au plus) sur la plaine roussillonnaise, les coups de mer successifs depuis la semaine dernière, ont eu pour effet de submerger l'ensemble des zones humides littorales. Ainsi, 600 à 700 hectares de zones humides sont concernés par les éclosions larvaires en cours, des deux espèces : *Aedes caspius* et *Aedes detritus*, autour de l'étang de Canet et de Saint-Nazaire, dans la zone humide du Bourdigou, à Toreilles, et autour de l'étang de Salses. Des traitements par voies aérienne et terrestre seront programmés dans le courant de la semaine, en fonction des conditions météorologiques.

